

L'écu d'or célèbre son quart de siècle

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **65 (1970)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'Ecu d'or célèbre son quart de siècle

Cet automne, en effet, ce sera la vingt-cinquième fois que, dans toute la Suisse, des milliers d'écoliers l'offriront aux amis et bienfaiteurs du patrimoine national et de la protection de la nature.

Ceux qui, en 1946, ont lancé l'opération de sauvetage du lac de Sils étaient loin de penser qu'elle allait se répéter jusqu'à devenir l'une des dates obligées du calendrier des collectes nationales.

Avec les années – et combien en sommes-nous reconnaissants! –, cette vente de l'Ecu d'or est devenue une tradition... pour ne pas dire une institution. Preuve en soit l'augmentation constante du produit de cette vente. Notre peuple s'est ainsi montré conscient de sa responsabilité dans la sauvegarde de la beauté du paysage et la lutte contre la pollution des eaux et de l'air.

Comme il se devait dans une démocratie véritable, l'Ecu d'or est aujourd'hui l'affaire de la population tout entière.

Certes, c'est avec une satisfaction et une gratitude extrêmes – et même un brin de fierté! – que nous songeons aux réalisations qui ont marqué ces deux dernières décennies: lac de Sils, îles de Brissago, Righi, Palais Stockalper, forêt vierge de Derborence, Werdenberg, Morcote, Gruyères, Parc National, lac de Lowerz, Abbatale de Payerne, Müstair, pour ne citer que les principales.

Et la générosité de l'«homme de la rue» a permis, dans des centaines d'autres cas, de soutenir, par des subsides plus ou moins importants et dans toutes les parties du pays, des actions urgentes de défense de la nature et du patrimoine national. Nos deux grandes Ligues suisses ont ainsi pu distribuer plus de dix millions de francs, produit net des collectes de 1946 à 1969.

Cependant il nous reste mieux à faire qu'à nous reposer sur nos lauriers.

Si l'Ecu de cette année est l'heureux achèvement d'une première étape, sa vente devra inaugurer une étape nouvelle.

Pour la première fois depuis le lendemain de la guerre, les centaines de milliers d'acheteurs sur lesquels nous devons pouvoir compter seront invités à fouiller plus profondément leur poche.

C'est que, devant la hausse croissante de l'index des prix et la diminution du pouvoir d'achat de notre franc, les comités responsables de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du *Hei-*

matschutz – d'accord en cela avec les autres grandes organisations suisses d'utilité publique et de bienfaisance – se sont vus obligés de fixer à 2 francs le prix de l'Ecu d'or 1970. En cette année placée sous le signe de la préservation de la nature, nous faisons confiance à la compréhension de nos compatriotes.

L'augmentation du produit de la vente permettra – nous l'espérons du moins – de faire face aux exigences toujours accrues d'une protection qui, pour rester efficace et préparer l'avenir, doit s'étendre aux domaines les plus variés.

A tour de rôle – chacune dans son propre secteur d'activité – les Ligues suisses pour la protection de la nature et du patrimoine national désignent le principal bénéficiaire de la vente de l'Ecu d'or. En 1969, la Ligue du patrimoine national a fait accorder une subvention de 100 000 francs pour la restauration du couvent de Saint-Jean à Müstair, dans les Grisons. En 1970, c'est la Ligue suisse pour la protection de la nature qui propose de consacrer 100 000 francs à l'accroissement et la sauvegarde de la réserve des Grangettes. Sise à la pointe orientale du Léman, cette région possède une flore et une faune d'une richesse exceptionnelle: c'est la dernière partie à peu près intacte de la rive suisse du lac.

L'article qui suit a été rédigé par le professeur vaudois Claude Secrétan. Il a quêté de précieux renseignements auprès de spécialistes: professeurs Marcel Burri (géologie) et Pierre Villaret (botanique), Messieurs André Bertholet et Daniel Ruchet (histoire), Paul Géroudet (ornithologie), Jacques Trüb, René Baumann, Emile Mouchet, Georges Gilliéron.

Par l'image comme par le texte, ce fascicule s'efforce de faire mieux connaître les beautés de ce lieu unique en Suisse et d'exposer les problèmes que pose sa préservation.

Rappelons que les Grangettes figurent à la fois dans l'Inventaire des sites d'importance nationale à protéger (CLN) et sur la liste des marais d'importance internationale en ce qui concerne les oiseaux nicheurs, migrants et hivernants (MAR).

En cette année européenne de la nature, souhaitons que l'appel à l'aide de nos amis vaudois en faveur du sauvetage de leur «Camargue» trouve de l'écho dans le pays tout entier.

Ambros Eberle